

Congrès National du SNEP FSU

du 24 au 28 mars 2014



Note non exhaustive sur Enseignement Supérieur et Recherche (ESR)

Pascal Anger - 6.2.14

Questions du thème 1

- Quel projet, quelles actions dans l'enseignement supérieur et la recherche pour démocratiser celui-ci, former et émanciper les citoyens ?
- Comment le SNEP-FSU peut-il participer à ce projet en lien avec ses angles d'entrées structurels (SUAPS, EPS pour tous – STAPS, formations métiers du sport et EPS et recherche – EPSE, FDE et recherche) ?

A/ Quelques données

Sur le plan de la démocratisation, il y a eu une massification qui a entraîné une démocratisation quantitative mais discriminée, inégale et en panne depuis quelques années.

Le traité de Lisbonne, définie en 2000, donnait à l'Europe l'ambition de devenir en 2010 « *l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde* ». Ce traité fixait l'objectif, pour 2012, d'atteindre 50% d'une classe d'âge ayant au moins le niveau Licence. Reformulée en 2010, la stratégie de Lisbonne est devenue celle d'« Europe 2020 » définissant une stratégie **pour une croissance intelligente, durable et inclusive**. Elle diminue ses ambitions en visant pour 2020 l'objectif d'environ 40% de la population ayant fini un cursus universitaire.

La France, selon la DEPP (AERS 2013), est actuellement autour de 43,6% de sa population diplômée de l'ES en 2012 (c'est une moyenne sur toutes les classes d'âges). Selon l'édition de 2013 (chiffre établi en 2012) la ministre dans sa préface estime pour 2011 à 55% des 20-24 ans qui ont fait des études supérieures (diplômés ou pas). A travers la loi ESR de juillet 2013 la nation se fixe comme objectif d'atteindre 50% de la population au niveau licence.

Ainsi on est passé de 1.1 million en 1980 à 2.3 millions en 2012 (2.4 à 2.5 en 2013-2014) dont 1.5 en université (avec les IUT et ESPE...). Il y en a environ 111 000 sous statut étudiant et sous le régime de l'apprentissage dans le sup. La formation continue dans l'ESR, dans le cadre de la formation professionnelle, a accueilli 460 000 stagiaires.

En 2012 environ 55% des 20-24 ans ont accédé aux études supérieures contre 28% de la tranche des 45-49 ans.

31% des étudiants sont des enfants issus de parents cadres supérieurs tandis que 11% sont issus de parents ouvriers et 11,6% de parents employés alors que ces deux catégories représentent plus de 50% des CSP (moyenne avec des variations suivant les filières et structures). On est passé cependant, en 2012, pour les enfants issus de parents ouvriers et employés de 17% pour la tranche des 45-49 ans (année 1980) à 40% des 20-24 ans (année 2008). Pour les cadres sup on est passé de 56 % pour la tranche des 45-49 ans à 76% des 20-24 ans.

Les bacs pro. poursuivent très peu dans le sup (1,7%) - ces bacs pro n'ont pas pour finalité la poursuite d'étude - et les bacs techno ont du mal à être prioritaire dans les IUT et BTS. Beaucoup de réorientation après les première et deuxième années de L au sein de l'enseignement supérieur. Montée des Licences professionnelles après le DUT et BTS (mais seulement 7% des effectifs).

L'enseignement privé supérieur compte 436 100 étudiants (18% des effectifs) et connaît la plus forte progression.

Les Etudiants étrangers représentent 12% des effectifs et ont augmenté beaucoup entre 2001 et 2010 (contribuant à la hausse).

Les femmes représentent 55,4% en 2012-2013 pour 50,9% en 2000-2001 (mais inégalement répartie suivant les filières et structures).

Le coût moyen d'un étudiant est d'environ 11 630€ mais variant de 10 770€ à l'université à 15 080€ en CPGE en 2011.

Chaque année environ 69 000 jeunes sortent de l'ES sans diplôme.

Effectifs des profs EPS en SUAPS, ESPE et STAPS

Il y a environ 750 collègues EPS en STAPS (2/3 agrégés, % de femmes ?), 700 en SUAPS (1/3 agrégés et 25% de femmes) et GE et 200 à 300 en ESPE (1/2 agrégés ? et femmes ?). Soit environ 1600 à 1700 collègues EPS affectés dans le sup.

Le budget ESR 2014 est de 25, 7 Mds ;

50% des étudiants ont un job dans l'année universitaire et 25% d'entre eux occupent un vrai petit boulot continue. Cela a des conséquences en moyenne assez néfastes pour la réussite de leur année.

Moins de 20% en moyenne des étudiants (500 000) pratiquent dans les SUAPS qui sont dans les universités et travaillent sur le potentiel de 1,5 million d'étudiants : **démocratisation en panne.**

La FFSU (compétition) seulement 100 000 étudiants dont la moitié sont issue des écoles (soit 50 000 issus de l'université).

Près de 40 000 étudiants inscrits en STAPS (une bonne remontée après être descendu aux environ de 31 000 en 2008).

Quelques Rappels sur la jeunesse : L'importance du diplôme avec l'emploi et la pauvreté

Taux de pauvreté : moins de 10% pour les diplômés du sup contre 30% pour les non diplômés en 2011.

Taux de chômage : 9% de diplômés du sup contre 46% pour les non-diplômés en 2011.

En 2011, 5% des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004 sont au chômage contre 11% pour ceux sortis du système éducatif en 2004 niveau Bac. 1 million de jeunes en situation de grande précarité. Les moins de 30 ans représentent plus de 50% des personnes pauvres. Précarisation chez les étudiants (job, santé + logement).

B/ Données politiques non exhaustives

Nous assistons à une dénationalisation progressive d'une politique nationale de service public de l'ESR. La « territorialisation » de l'enseignement supérieur est à l'œuvre (régions voire inter-régions et métropoles). La loi Fioraso de juillet 2013 implique des communautés d'université à ces échelles (CUE). Il n'y a pas de rupture, pire il y a poursuite de la LRU avec ses outils de gestion (les RCE = la masse salariale à gérer). Plus de 4000 postes d'enseignants (et d'EC) sont gelés pour équilibrer les budgets. Plus de 25% des universités sont en difficultés sérieuses pour boucler leur budget. **L'austérité fait des ravages.**

L'ESR avec ses personnels sont travaillés directement par la croyance de la mise en concurrence ou de la « coopération (éco système) et benchmarking (classement permanent) » comme moteur de la bonne évolution pour produire les savoirs et démocratiser (cf. LRU et RCE - ajoutons l'externalisation).

Une diffusion et construction de la connaissance orientée vers l'utilitarisme

Une économie de la connaissance ne vise-t-elle pas à faire l'économie de la connaissance, c'est-à-dire à s'en passer quand elle n'a pas, selon certains, de valeur utile et économique sur le marché ?

L'ESR est soumise à une marchandisation et une idéologisation de la transmission de la connaissance voire la production de savoirs (recherche). La thématique du rapprochement école-entreprise ou du développement de l'esprit entrepreneurial y participe. Voir l'interview croisée parue dans les Echos du 9/12/2013 entre la ministre et Gattaz du Medef. Ajoutons l'interview de Mme Fioraso aux Echos le 23/01/2014 où elle annonce que les universités doivent devenir « **des centres de coûts et de profits** ». Selon la Ministre les universités doivent investir le champ de la formation professionnelle suite à la nouvelle loi de la FP et faire passer leur chiffre d'affaire d'un montant global actuellement de 600 millions à 1.8 Mds !!! Enfin elle annonce que les droits d'inscriptions n'augmenteront pas « *pour l'instant* ». Les SUAPS et STAPS seront peut-être concernés par ce nouveau marché de la FP (BPJEPS, CQP,...).

La pression du chômage (manque de créations d'emplois) et de la supposé responsabilité de l'ESR dans celui-ci (car il serait trop centré sur l'académisme ou des savoirs inutiles), amènent l'idée d'une inadéquation formation-emploi. La vision « adéquationniste » de la formation avec les besoins d'emploi d'un territoire devient prédominante et enferme l'ESR dans une visée et une fonction utilitariste, pragmatique face au chômage (nouvelle mission dans la loi ESR, celle de l'insertion professionnelle).

« La décentralisation » (versus régionalisation et métropolisation) est vue par certain comme la réponse. Certains comme Huchon ou Rousset parlent de passer d'un état nation à un état fédéral. Le localisme gagne du terrain au

sens ou chacun sauve son métier et sa situation en s'adaptant et donc en cautionnant finalement les réalités locales. Le monde universitaire ne croit guère à une autre politique ou à la possibilité de créer un rapport de force. Il n'a donc guère envie de se battre et il est bien absorbé aussi par la complexification et l'alourdissement de ses métiers. La souffrance au travail augmente à l'université (beaucoup de harcèlement professionnel). Le management fait des dégâts.

Encart article à paraître dans le prochain bulletin

Le processus de libéralisation de l'Enseignement supérieur et de la recherche s'affirme de plus en plus.

L'interview croisée de la ministre de l'ESR avec M Gattaz du Medef dans le journal les Echos du 9/12/2013, où est affirmé la convergence de point de vue sur un enseignement supérieur au service du monde économique, et l'interview de la Ministre dans le même journal du 23/01/2014 où elle dit que les universités doivent devenir « *des centres de coûts et de profits* » et que les droits d'inscription n'augmentent pas pour «... *l'instant* ...», confirment ce processus.

Pour avancer dans cette voie le gouvernement doit aussi s'attaquer à la démocratie universitaire qui reste un lieu de résistances. Ainsi un projet de réforme veut mettre en œuvre la fusion du CNESER (conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) et du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie (CSRT) prévue par la loi LRU-Fioraso du 22 juillet 2013.

Ce projet de réforme affaiblit considérablement les fonctions démocratiques et scientifiques que remplissaient ces deux instances. Le ministère envisage de substituer au scrutin proportionnel direct de listes pour l'élection nationale du CNESER, un système de "grands électeurs" issus des nouveaux conseils centraux des universités (ou des Communautés d'universités et d'établissements).

La désignation à deux niveaux, telle l'élection du Sénat, favorise les notables et les conservateurs en supprimant les points de vue les plus critiques vis à vis des pouvoirs en place.

La réforme du CNESER a donc aussi pour but de renforcer encore plus le pouvoir des présidences d'université.

Ce projet vient se mettre en cohérence avec la mise en œuvre des Communautés d'universités et d'établissements (CUE), elles-mêmes assujetties à la régionalisation forcée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Ce gouvernement poursuit le travail de dénationalisation de l'ESR et sa « territorialisation » au service de l'attractivité et de la compétitivité de ces territoires multifformes (grandes régions et métropoles). La marchandisation de la connaissance au service de l'utilitarisme économique est dangereux. Avec la FSU, porter un projet alternatif de démocratisation de la formation et d'émancipation de l'ESR devient urgent.

pascal.anger@snepfsu.net

C/ Quelques questions

- Dans le cadre de la formation initiale et du rappel législatif que tous les jeunes ont les capacités « intrinsèques » d'apprendre (tous éducatibles), pourquoi ne pas viser l'objectif de 80% (comme pour le bac) voire 100% des générations au niveau Licence ou équivalence (diplômés ou pas)?
- Comment y parvenir ? L'enjeu va concerner aussi bien les contenus et méthodes pédagogiques ou « eligne ». Faut-il développer la formation en alternance, en apprentissage, le développement des L pro... ?
- Faut-il en finir avec le dualisme universités et grandes écoles ?
- Quelles conditions faut-il donner à tous les étudiants pour réussir ? (allocation d'autonomie, développement des bourses ou développement des prêts étudiants, alternance rémunérée, mixte,... ?)
- Comment permettre aux jeunes sortis du système scolaire avant le bac avec diplôme niveau 5 (brevet) ou pas de revenir en formation initiale ou continue dans le supérieur (pensons aux jeunes qui passent des BPJEPS par exemple) ?
- Comment construire un rapport de force avec l'ensemble des étudiants et personnels pour un autre enseignement supérieur s'appuyant sur une autre loi que celle de Fioraso poursuivant la LRU et ses outils ?
- La collégialité, l'académisme universitaire, les conditions statutaires (liberté péda, pas d'inspection...) sont-elles des freins ou des atouts pour la démocratisation ?